

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Destinataire :** Membres du Conseil d'établissement

**Date :** Mardi 10 juin, 18h00

**Lieu :** Bibliothèque de l'école



## PROCÈS-VERBAL

	<p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p><i>Michel Lefebvre, parent Véronique Paradis, parent Alexandra Marier-Bienvenue, parent Katina Ste-Marie, parent Catherine Galarneau, parent Virginie Lachance, enseignante Maryse Gagnon, enseignante Josianne Desaultels, enseignante Annie Robert, technicienne au service de garde Dominique Quesnel-Boulay, représentante du personnel de soutien (substitut)</i></p> <p><b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b></p> <p><i>Gabriel Duquette, directeur</i></p> <p><b>PUBLIC</b></p> <p><i>Aucun public</i></p>	<p><b>ÉTAIENT ABSENT(E)S</b></p>
CÉ #10-06-2025-01	<p><b>1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue</b></p> <p><b>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance</b></p> <p><i>Michel Lefebvre et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance.</i></p> <p><b>1.2 Nomination d'un(e) secrétaire   Nomination (LIP 69)</b></p> <p><i>Gabriel Duquette sera le secrétaire pour l'année scolaire 2024-2025.</i></p> <p><b>1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p><i>L'ordre du jour est projeté à l'écran et lu par Michel Lefebvre. Gabriel Duquette propose d'ajouter deux sujets : Budget participatif de la ville de Beloeil et travaux été 2025.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maryse Gagnon, il est résolu à l'unanimité;</b></p> <p><b>D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout des deux sujets proposés.</b></p> <p><b>1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 6 mai 2025</b></p> <p><i>Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Il est également projeté à l'écran. Aucune modification n'est proposée. Aucun vote n'est demandé.</i></p>	

CÉ #10-06-2025-02

**EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josianne Desautels, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.**

**1.5 Suivis de la rencontre du 6 mai 2025**

*Aucun suivi*

**Suivi de la rencontre du 7 mai 2024**

**Utilisation des écrans en milieu scolaire**

*Gabriel Duquette fait un suivi de ce sujet abordé lors de la rencontre du 7 mai 2024. Le jeudi 29 mai dernier, les recommandations de la commission parlementaire transpartisane sur l'impact des écrans chez les jeunes ont été déposées à l'Assemblée nationale. Celles-ci visent à mieux encadrer l'usage des écrans tout en misant sur l'éducation et la supervision éclairée plutôt que sur l'interdiction.*

*Parmi les recommandations destinées aux familles, on retrouve notamment :*

- *Proscrire les écrans dans les chambres à coucher ;*
- *Éviter l'exposition aux écrans avant le dodo ;*
- *Utiliser des outils de contrôle parental pour limiter le temps d'écran ;*
- *Ne pas utiliser les écrans pour calmer ou distraire les enfants ;*
- *Et surtout, discuter avec eux des risques liés au partage d'images, à la protection des renseignements personnels ou aux mécanismes de monétisation des jeux vidéo.*

*La commission insiste sur l'importance d'un usage encadré, réfléchi et accompagné. C'est dans cet esprit que, considérant ces recommandations, nous avons pris la décision de modifier le projet iPad 1:1.*

*À compter de l'année prochaine, les iPad ne retourneront plus à la maison. L'utilisation du numérique se fera uniquement à l'école, dans un contexte pédagogique, supervisée par les enseignants.*

*Cette orientation nous permettra de mieux arrimer nos pratiques aux recommandations formulées, tout en continuant à valoriser un usage éthique, judicieux, équilibré et encadré des outils technologiques.*

*Le contexte d'utilisation, le type d'usage, le contenu consommé, le type d'appareil utilisé ont un impact. L'usage individuel des écrans n'est pas en soi néfaste : lire un livre sur une liseuse ou visionner des vidéos en ligne pour apprendre à jouer d'un instrument de musique peut avoir des bénéfices. « Ainsi, tous les écrans ne sont pas "bons" ou "mauvais" pour les jeunes. » C'est d'ailleurs pourquoi les membres de la commission ont choisi de ne pas complètement interdire les écrans à la garderie et à la maternelle.*

**2. Parole au public**

**3. Adoption et approbation**

**3.1 Rapport annuel du CÉ (adoption)**

*L'article 82 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le CÉ prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de service scolaire;*

CÉ #10-06-2025-03	<p><i>Le CÉ doit préparer le rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 de la Loi sur l'instruction publique;</i></p> <p><i>L'article 83 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le CÉ informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité;</i></p> <p><i>Le CÉ a préparé un rapport annuel de ses activités pour l'année scolaire 2024-2025. Ce rapport annuel des activités du CÉ a été présenté aux membres ;</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Véronique Paradis, il est résolu à l'unanimité;  <b>D'ADOPTER</b> le rapport annuel des activités du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025.  <b>DE MANDATER</b> la direction pour transmettre une copie de ce rapport annuel au centre de services scolaire au cours des prochains jours et pour le déposer sur le site Web de l'école afin de le rendre public et d'ainsi informer les parents et la communauté.</p>
CÉ #10-06-2025-04	<p><b>3.2 Budget 2025-2026 (adoption)</b></p> <p><i>L'article 95 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le CÉ adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire.</i></p> <p><i>L'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique prévoit qu'à la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Toutefois, le centre de services scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un autre établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, si le comité de répartition des ressources en fait la recommandation et que le conseil d'administration y donne suite.</i></p> <p><i>Gabriel Duquette présente le budget annuel de l'école. Ce budget repose sur les prévisions d'inscriptions pour l'année à venir. Il vise à maintenir un équilibre entre, d'une part, les dépenses de l'établissement et, d'autre part, les ressources financières allouées par le centre de services scolaire, ainsi que les autres sources de revenus propres à l'école.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Ils considèrent que le montant alloué au perfectionnement devrait être majoré, ne représente pas la réalité de la formation continue exigée aux enseignants, qui est souvent pratiquée sur une base volontaire. Le vote n'est pas demandé.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Katina Ste-Marie, il est résolu à l'unanimité;  <b>D'ADOPTER</b> le budget 2025-2026 tel que présenté;  <b>DE MANDATER</b> la direction pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire des Patriotes pour qu'il l'approuve.</p>

### **3.3 Listes de matériel d'usage personnel et listes de reprographie (approbation)**

*Gabriel Duquette présente au CÉ, pour approbation, les listes de matériel d'usage personnel et les listes de reprographie requises par l'école, conformément à l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> paragraphes de la Loi sur l'instruction publique;*

*Les listes proposées par la direction :*

- ont été élaborées avec la participation des enseignants;
- respectent le Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées édicté par le Ministère;
- respectent la Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et par les centres, adoptée par le centre de services scolaire;
- prennent en compte les principes d'encadrement du coût des documents établis pour 2024-2025 par le conseil d'établissement;

	<p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Les listes des groupes 501 et 503 ont été modifiées. En 2023-2024, Katina Ste-Marie avait proposé de tenir une campagne de financement avec la compagnie Colle à moi. Cette initiative permettra aux parents de se procurer, sur une base volontaire, des étiquettes pour identifier le matériel d'usage personnel, les vêtements, etc., de leur enfant. L'objectif de la campagne est de financer des activités spéciales pour les élèves. Le vote n'est pas demandé.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Catherine Galarneau, il est résolu à l'unanimité; <b>D'APPROUVER</b> les listes de matériel d'usage personnel et les listes de reprographies dont l'achat sera demandé aux parents pour 2025-2026 et d'en déposer une copie sur le site Internet de l'école. <b>D'APPROUVER</b> la campagne de financement avec la compagnie Colle à moi.</p>
CÉ #10-06-2025-05 CÉ #10-06-2025-06	<p><b>3.4 Sortie dans le Vieux Belœil – 4e année (approbation)</b></p> <p><i>Les enseignant(e)s de 4<sup>e</sup> année souhaitent offrir à leurs élèves une sortie dans le Vieux Belœil. Ils visiteront le cimetière et des lieux historiques. Ils iront également à la crèmerie du quartier Général. La sortie aura lieu le mercredi 18 juin en après-midi.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition d'Alexandra Marier-Bienvenue, il est résolu à l'unanimité; <b>D'APPROUVER</b> la sortie dans le Vieux Beloeil pour les élèves de 4<sup>e</sup> année.</p>
CÉ #10-06-2025-07	<p><b>3.5 Cross-Country 2025-2026 (approbation)</b></p> <p><i>Mme Sarah souhaite inscrire les élèves de 6<sup>e</sup> année au cross-country 2025-2026, qui se tiendra le 3 octobre prochain en avant-midi. Elle prend les devants dès maintenant, car il y a certains enjeux logistiques liés au transport qu'il faudra anticiper pour assurer la participation des élèves.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition Michel Lefebvre, il est résolu à l'unanimité; <b>D'APPROUVER</b> la participation de l'école au cross-country 2025-2026.</p>
CÉ #10-06-2025-08	<p><b>4. Informations et affaires nouvelles</b></p> <p><b>4.1 Intention des membres et choix de la date de l'assemblée générale de parents 2025-2026</b></p> <p><i>Trois postes « parents » seront ouverts pour élection pour l'année scolaire 2025-2026. Michel Lefebvre, Alexandra Marier-Bienvenue et Katina Ste-Marie souhaitent se représenter.</i></p> <p><i>La date de l'assemblée générale de parents sera confirmée aux membres à la suite de l'assemblée générale des enseignant(e)s.</i></p> <p><b>4.2 Budget participatif de la ville de Belœil</b></p> <p><i>C'est avec beaucoup de joie que Gabriel Duquette annonce que notre projet « Classe extérieure : apprendre au grand air pour aérer les esprits » a été sélectionné parmi les lauréats de l'édition 2025 du budget participatif de la Ville de Belœil !</i></p> <p><i>Cette belle reconnaissance témoigne de notre engagement collectif à offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant et favorisant le bien-être.</i></p> <p><i>Voici un extrait de la lettre de confirmation transmise par la Ville de Belœil :</i></p> <p><i>Votre proposition a touché l'imaginaire des citoyennes et citoyens, qui ont été nombreux à voter pour cette initiative inspirante. En misant sur l'apprentissage en plein air, vous offrez aux élèves un environnement éducatif stimulant, propice à la concentration, à la curiosité et au bien-être. Cette</i></p>

*classe extérieure viendra enrichir votre milieu scolaire en favorisant une pédagogie vivante, ancrée dans la nature et le quotidien.*

*Plus qu'un simple aménagement, votre projet contribue à repenser les façons d'enseigner et d'apprendre, tout en mettant de l'avant les bienfaits du contact avec le plein air sur la santé physique, mentale et émotionnelle des jeunes.*

*Nous saluons votre vision, votre engagement envers vos élèves et votre désir d'offrir un cadre éducatif moderne, inclusif et humain. Ce projet reflète pleinement les valeurs que nous souhaitons encourager à travers le budget participatif : l'innovation, l'inclusion et le mieux-être collectif.*

#### **4.3 Travaux été 2025**

*Gabriel Duquette présente les travaux qui auront lieu cet été :*

- *Changement du revêtement de plancher dans les locaux modulaires et le corridor. Il y a un problème avec les joints. Comme la garantie est toujours valide, la compagnie changera le revêtement.*
- *Changement des cloisons mobiles dans plusieurs classes.*
- *Refaire les murs rideaux des vestibules des vestiaires (porte 7, 11, 9 et 13). Les pentes des paliers seront revues pour qu'elles soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. Remplacement des portes extérieures sauf celles des classes modulaires.*

#### **5. Parole à la direction**

*La campagne de financement a permis d'amasser environ 5 500 \$. Un immense merci pour votre générosité ! Tous les fonds seront déposés dans le Fonds à destination spéciale pour la réalisation d'activités spéciales pour tous les élèves.*

*Alors que cette année scolaire tire à sa fin, Gabriel Duquette tient à remercier chaleureusement les parents et les membres du personnel pour leur travail remarquable, leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année. Il profite aussi de l'occasion pour souligner le dévouement et la contribution précieuse des membres du personnel qui quitteront notre école cette année. Merci pour tout ce que vous avez apporté à notre communauté scolaire. Enfin, bravo à tous pour les bons coups de l'année ! Ensemble, nous avons accompli de belles choses.*

#### **6. Parole à la technicienne au service de garde**

*Annie Robert souligne avec reconnaissance la Semaine du service de garde en mettant en lumière le travail remarquable de notre équipe. Elle remercie chaleureusement les éducatrices et éducateurs pour leur dévouement, leur créativité et leur présence bienveillante auprès des élèves, jour après jour. Grâce à leur engagement, les enfants évoluent dans un environnement sécuritaire, stimulant et enrichissant.*

*Elle revient également sur la journée pédagogique du 6 juin, lors de laquelle les élèves ont eu la chance de vivre des activités diversifiées et bien encadrées (Sortie à Chouette à voir et activités à l'école). Elle remercie les membres du personnel pour l'organisation et la qualité de cette journée.*

*D'ici la fin de l'année scolaire, Annie Robert annonce que plusieurs activités spéciales seront proposées aux élèves du service de garde. Notamment, une activité qui aura lieu le 11 juin : Sac à main. Ces moments festifs et rassembleurs viendront clore l'année sur une note positive.*

CÉ #10-06-2025-09	<p><i>Enfin, elle tient à rappeler les défis importants que représente la pénurie de personnel, une réalité bien présente dans le réseau scolaire. Malgré les contraintes, elle souligne les efforts constants déployés par l'équipe pour maintenir un service de qualité et remercie les parents pour leur compréhension et leur appui.</i></p> <p><b>7. Parole au soutien</b>  <i>Dominique Quesnel-Boulay remercie Annie Robert pour son travail au sein du service de garde.</i></p> <p><b>8. Parole aux enseignants</b>  <i>Maryse Gagnon revient sur les épreuves du ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ), récemment complétées par les élèves. Elle tient à souligner les efforts soutenus des enfants tout au long de cette période exigeante, ainsi que la collaboration précieuse des familles.</i></p> <p><i>Alors qu'elle prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire, Mme Maryse en profite pour remercier chaleureusement les parents pour leur appui constant au fil des ans. Elle se dit profondément reconnaissante pour la confiance et les liens développés au sein de la communauté scolaire.</i></p> <p><i>De son côté, Virginie Lachance revient sur deux beaux événements pédagogiques ayant marqué le quotidien des élèves : le Salon du livre en 2<sup>e</sup> année et l'exposition de maquettes en 3<sup>e</sup> année. Ces activités ont permis aux élèves de s'exprimer de manière créative et de partager leurs apprentissages avec fierté. Elle remercie les parents pour leur présence, leur intérêt et leur encouragement.</i></p> <p><b>9. Parole aux parents</b></p> <p><b>10. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP</b>  <i>Alexandra Marier-Bienvenue fait un retour sur la rencontre du comité de parents. La documentation a été transmise par courriel.</i></p> <p><b>11. Sujets divers</b>  <i>Aucun sujet divers</i></p> <p><b>12. Levée de l'assemblée</b>  <i>Tous les sujets ont été traités.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Michel Lefebvre, il est résolu à l'unanimité;  <b>D'APPROUVER</b> la levée de la séance à 20h26</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(signature)      Michel Lefebvre, président</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(signature)      Gabriel Duquette, directeur</p>
-------------------	---